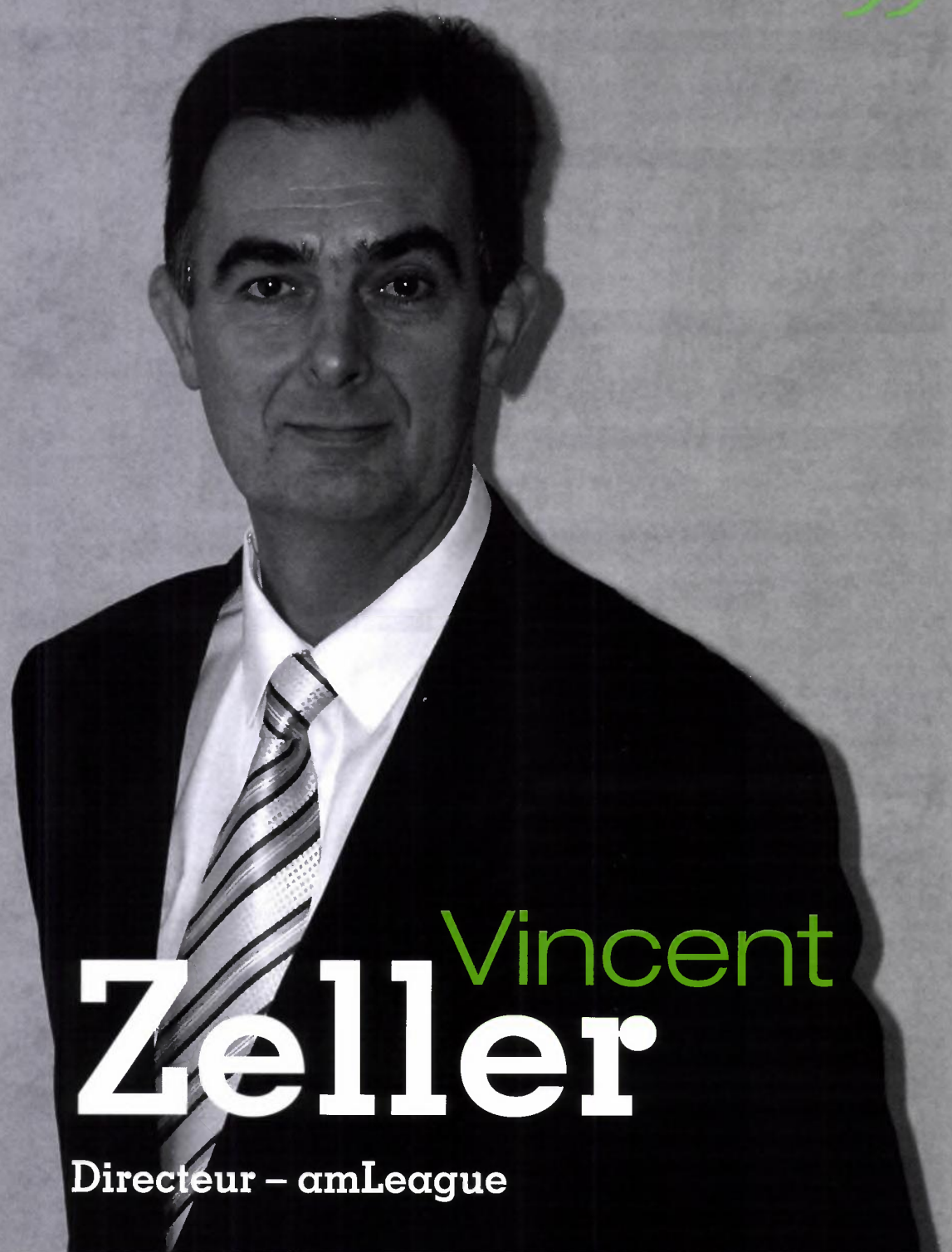


Actualité

Un vrai championnat de gérants



Vincent
Zeller

Directeur – amLeague



Lancée il y a un an par amLeague, une compétition de gérants de portefeuilles vise à comparer leurs talents suivant des règles très précises. Ce jeu - très sérieux - permet avant tout de déterminer un terrain cohérent en matière de standards de performance. Rencontre avec l'un des arbitres de ces parties, Vincent Zeller, qui fut entre autres directeur des gestions de Groupama AM.

Quelles sont les réflexions qui vous ont conduits à créer amLeague, ce championnat des gérants de portefeuilles ?

Vincent Zeller : Antoine Briant, le fondateur de la structure, est parti d'un constat. Pour des investisseurs, principalement institutionnels, il est très difficile de pouvoir comparer la capacité des gérants de portefeuilles à générer de la performance. En règle générale, les catégories retenues par les spécialistes de la notation des OPCVM sont bien trop vastes pour se révéler suffisamment pertinentes.

A partir de novembre 2009, Antoine s'est donc approché d'un certain nombre d'investisseurs institutionnels pour connaître précisément leurs besoins en matière d'informations concernant les gérants en Europe avant d'entamer des démarches auprès des sociétés de gestion.

Précisément, quels étaient les manquements identifiés par les investisseurs ?

VZ : AmLeague a été ouvertement créé pour favoriser la gestion active, ou plus précisément réhabiliter la gestion active. On le constate en Europe mais également dans le monde, la gestion indicielle de type trackers rencontre un vif succès. Or, nous sommes convaincus, de même que la plupart des investisseurs, que la gestion active permet dans la durée de générer des performances bien plus intéressantes. Mais, faute de cohérence entre les fonds, les investisseurs ne disposaient pas réellement d'éléments de comparaison fiables. Il a

donc été décidé de créer un championnat des gérants, d'où le nom de notre structure.

Un championnat, cela signifie les mêmes règles pour tous ?

VZ : Bien évidemment. Plutôt que de comparer les fonds entre eux, qui tous répondent à certaines contraintes, nous avons décidé de créer un cadre unique pour l'ensemble des acteurs. Concrètement, nous avons déterminé des mandats types, au nombre de cinq à ce jour : deux mandats sur les actions européennes (l'un investi à 100 %, l'autre flexible), deux mandats zone euro (sur le même principe) et un mandat d'allocation d'actifs. Chaque jour, ces gérants nous adressent les arbitrages qu'ils réalisent et nous les implémentons dans les portefeuilles. Ensuite, il s'agit de valoriser ces mandats et calculer les performances.

Quels sont les participants ?

VZ : À ce jour, nous avons 22 sociétés de gestion pour 53 mandats, chaque société de gestion participant au(x) mandat(s) de son choix. Il est intéressant par ailleurs de remarquer que ces maisons de gestion sont assez différentes les unes des autres (cf. encadré ci-contre). Le championnat compte en effet aussi bien des « boutiques » que des gestionnaires de taille bien plus conséquente.

Pourquoi avoir opté pour la notion de compétition dans un univers qui n'est pas familier avec ce type de code ?

VZ : Il est clair que l'industrie de la gestion d'actifs n'est pas forcément

habituée à cela ! Pour autant, l'idée est à présent bien acceptée. Deux raisons nous ont poussés à opter pour ce format. En premier lieu, c'est bien à une compétition que se livrent les gérants de portefeuilles ou de mandats. En second lieu, la quête de l'investisseur vise précisément à identifier les bons gérants, sur différentes périodes, afin de valoriser leurs capitaux.

Cette notion de championnat permet donc, dans la plus grande transparence, de suivre l'évolution des mandats gérés par chaque société de gestion. Outre l'aspect ludique, il s'agit pour amLeague d'apporter un réel service aux investisseurs.

A-t-il été difficile de sensibiliser les sociétés de gestion ?

VZ : Il faut savoir que la liste actuelle n'est pas arrêtée. Toutes les maisons de gestion peuvent participer. Chaque trimestre, nous ouvrons ainsi le terrain à de nouveaux compétiteurs. Pour les sociétés de ges-

Vingt-deux participants sur le terrain

Aberdeen, AllianceBernstein, Allianz Global Investors, Barclays Wealth, CamGestion, CCR Asset Management, CM-CIC AM, Dexia AM, Edmond de Rothschild AM, Ecofi Investissement, Federal Finance, Bestinvest AM, ING IM, Invesco, Lombard Odier, Mandarin Gestion, Ofi AM, Petercam, Roche-Brune AM, Somangest, SwissLife AM, et UFG-LFP. ■



Cette passerelle entre l'univers du sport et celui de la gestion d'actifs repose sur des critères particulièrement rigoureux

tion, l'intérêt de notre méthodologie est important puisqu'il permet de révéler les meilleurs gérants en fonction des mandats confiés.

Les résultats sont donc accessibles à tout le monde ?

VZ : Naturellement et c'est l'un des buts d'amLeague que de permettre à tout un chacun de découvrir les meilleurs gérants. Nous publions sur notre site l'ensemble des performances réalisées par chaque gérant selon les mandats dans lesquels ils concourent. Cependant, je rappelle tout de même que ces performances sont réalisées dans le cadre de mandats et non d'OPCVM. Il ne faut donc pas toujours chercher à comparer la performance du mandat et celle du fonds ou des fonds gérés par les gestionnaires.

Quels sont à présent les axes de développement ?

VZ : Un an après avoir lancé ce championnat, nous travaillons sur différents projets. Le premier d'entre eux consiste à créer d'autres mandats, notamment sur les actions internationales. Une fois encore, cette demande émane des investisseurs institutionnels avec lesquels nous travaillons. Ensuite,

nous nous apprêtons à élargir ce club d'investisseurs en accueillant notamment des caisses de pension suisses qui, réunies, gèrent environ 50 milliards de francs suisses (40 milliards d'euros). Nous avons également établi de nombreux contacts en Allemagne et au Danemark de manière à faire connaître encore davantage notre travail.

En clair, vous cherchez à développer un championnat européen ?

VZ : Cela nous semble assez naturel dans la mesure où cet univers de la gestion est européen. De même, les problématiques des investisseurs sont, hormis les contraintes réglementaires propres à chaque pays, assez similaires.

N'êtes-vous pas tenté de changer votre statut pour devenir une société de gestion et proposer des fonds gérés au regard des mandats que vous avez établis ?

VZ : Je ne vous cache pas que nous y avons réfléchi. Mais, nous souhaitons demeurer dans notre activité principale en continuant à développer notre modèle. Pour autant, nous avons entamé certaines discussions avec des gestionnaires d'actifs qui souhaitent effec-

tivement dupliquer nos mandats dans le cadre de fonds de mandats en misant naturellement sur les gérants capables de générer de la performance. Pour le moment, rien n'est signé.

En dressant une passerelle avec le monde du sport, on aurait pu imaginer que votre modèle soit davantage tourné vers le monde de la distribution que vers celui des institutionnels. Avez-vous l'intention d'élargir le cercle des investisseurs ?

VZ : Il est certain que le concept de compétition parle de lui-même et qu'il peut être assez séduisant pour des banques privées et des conseillers en gestion de patrimoine indépendants. Ce championnat permet en effet d'établir un nouveau standard pour mesurer la performance des gérants. Cependant aussi bien Antoine Briant que moi-même avons davantage une connaissance des investisseurs institutionnels. D'où nos choix initiaux. Mais, de manière pragmatique, nous pourrions effectivement être amenés à adapter notre championnat à d'autres types d'acteurs.

Propos recueillis par Eric Bengel ■